

## La France a rapatrié dix enfants de djihadistes français de Syrie

Retenus dans des camps de déplacés sous contrôle kurde en Syrie, ils ont été rapatriés dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé le ministère français des Affaires étrangères. Plusieurs d'entre eux sont orphelins.

par JULIEN LICOURT

C'est l'une des questions les plus épineuses de l'air post-Daech. Que faire des djihadistes français et de leurs familles, présents sur la zone irako-syrienne ? Et quelle attitude adopter face aux enfants, dont certains sont aujourd'hui orphelins ? Concernant les mineurs, la France a choisi d'en faire revenir certains, au compte-goutte. Ce lundi matin, le Quai d'Orsay a annoncé avoir rapatrié 10 d'entre eux. Ces « dix jeunes enfants français mineurs, orphelins ou cas humanitaires » indique le ministère, « se trouvaient dans des camps du nord-est de la Syrie », qui précise que « ces enfants ont été remis aux autorités judiciaires françaises, font désormais l'objet d'un suivi médical particulier et d'une prise en charge par les services sociaux. » C'est la quatrième fois que la France procède à un rapatriement d'enfants, depuis la chute du "Califat" djihadiste. « C'est un immense soulagement », a réagi le Collectif familles unies, qui regroupe des proches.

Le Centre d'analyse du terrorisme, think tank présidé par **Jean-Charles Brisard**, avait annoncé dès dimanche que plusieurs mères avaient donné leur accord à ce rapatriement, et donc cette séparation. Selon nos informations, elles seraient au nombre de deux et auraient pris leur décision, ne parvenant plus à s'occuper de leur petit dans les conditions dans lesquelles elles se trouvent. Les autres enfants seraient, eux, des orphelins. Par ailleurs, une fratrie aurait dû être séparée pour permettre ce rapatriement.

### « L'intérêt supérieur de l'enfant »

Depuis la fin de la guerre, femmes et enfants de djihadistes s'entassent dans les camps d'Al-Hol et de Roj, dans le nord-est de la Syrie. Ils y seraient au total, respectivement, 4000 et 8000. Parmi eux, on estime que se trouvent 100 mères et 250 enfants français. « Tous les enfants devraient être considérés comme des cas humanitaires, explique au *Figaro* l'avocate de certaines familles concernées par ce rapatriement, **M<sup>e</sup> Marie Dosé**. Certains sont dans ces camps depuis maintenant deux ans. C'est dans l'intérêt supérieur de l'enfant que d'être rapatrié avec sa mère. »

Depuis la chute de l'État islamique, 28 mineurs ont été rapatriés en France, en comptant ceux arrivés dimanche. Les cinq premiers l'ont été en mars 2019, douze ont suivi en juin. La plupart étaient orphelins. En 2020, une petite fille a été pour des raisons médicales.

En janvier, l'ONU avait appelé au rapatriement des enfants de djihadistes, soulignant la situation délicate dans laquelle ils se trouvent. Ceux nés sur place ne possèdent bien souvent aucun papier d'identité, les justificatifs émis par les groupes terroristes n'étant pas reconnus par les autorités locales. Selon l'organisme international, il est du ressort du pays d'origine des parents de les accueillir pour ne pas en faire des apatrides. L'ONU souligne que lorsqu'elles sont présentes, il est dans l'intérêt de l'enfant que les mères soient également rapatriées avec lui.

### **Crainte de l'évasion**

M<sup>e</sup> Marie Dosé évoque un autre argument en cette faveur : « *Ces femmes ne peuvent être judiciairisées qu'en France. Plus l'attente s'éternise dans ces camps, plus il y a un risque qu'elles ne s'échappent.* » C'est ce qui s'est produit en mai, lorsque 13 Françaises se sont évadées de camps sous contrôle kurde. Parmi elles, se serait trouvée, selon le Centre d'analyse du terrorisme, Hayat Boumeddiene, la veuve d'Amedy Coulibaly, le terroriste auteur de l'assassinat d'une policière et de l'attaque de l'Hyper Cacher, en janvier 2015.

La crainte est que ces femmes n'aillent renforcer les rangs d'organisation djihadistes ou ne reviennent en Europe pour commettre des attentats. Le gouvernement français estime que c'est aux autorités locales de les juger les 150 adultes français détenus en Syrie, suivant en cela l'opinion publique. Une écrasante majorité de Français, 82%, approuvent le jugement de djihadistes Français en Irak. Le même sondage indiquait que 67% souhaitaient que les enfants ne soient pas rapatriés. ■